Vous êtes un professionnel (collectivités, avocats, notaires, etc) : déposez, gérez et suivez vos annonces légales pour Presse Océan, ou pour tout autre journal, sur notre site **www.medialex.fr**

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€/mn)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr
Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 22 décembre 2016, 4,15 € ht la ligne, ce qui correspond à 1,55 € ht le mm/col.
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis de marchés publics

Procédure adaptée
Marchés inférieurs à 90 000 € HT

Communauté de communes du **Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois**

Travaux pour la rénovation et extension de la salle de sports de Quéral à Pontchâteau relance du lot 16 : équipements sportifs

PROCÉDURE ADAPTÉE

1. Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché : communauté de communes du Pays de Pontchâteau - Saint-Gildas-des-Bois, Mme la Présidente, 2, rue des Châtaigniers, 44160 Pontchâteau.
Tél. 02 40 45 07 94. Fax 02.40.45.07.99.
2. Objet du marché : marché de travaux pour la rénovation et extension de la salle de sports de Quéral à Pontchâteau.
La présente consultation porte sur le lot 16 «équipements sportifs», relancé après une première consultation infructueuse.
3. Lieu du marché : cité scolaire de Quéral à Pontchâteau 44160.
4. Mode de passation : marché à procédure adaptée conformément à l'ordonnance n° 2015-899 du 23 août 2015 et à l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.
5. Date prévisionnelle de début des travaux : novembre 2017.
6. Décomposition des lots :
Lot 01 : terrassements, VRD.
Lot 02 : gros oeuvre, démolitions.
Lot 03 : charpente bois.
Lot 04 : charpente métallique.
Lot 05 : couverture, étanchéité.
Lot 06 : bardage.
Lot 07 : menuiseries extérieures aluminium.
Lot 08 : menuiseries bois.
Lot 09 : électricité.
Lot 10 : chauffage, ventilation, plomberie.
Lot 11 : carrelage, faïence.
Lot 12 : plâtrerie sèche.
Lot 13 : plafonds suspendus.
Lot 14 : peinture.
Lot 15 : métallerie.
Lot 16 : équipements sportifs.
Lot 17 : sols sportifs.
L'opération sera traitée en lots séparés, les opérateurs économiques pouvant répondre à un ou plusieurs lots.
La présente consultation porte uniquement sur le lot 16 «équipements sportifs», déclaré infructueux lors d'une première consultation.
7. Délais de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.
8. Justifications à produire concernant les qualités et capacités du candidat : les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont définies dans le règlement de la consultation.
9. Critères d'attribution du marché : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés au règlement de consultation et décrits ci-dessous avec leur pondération :
- prix de la prestation (50 %),
- valeur technique de l'offre (40 %),
- respect des délais (10 %).
10. Variantes facultatives et obligatoires : autorisées (voir conditions règlement de consultation).
11. Recours à la négociation : le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager une négociation avec les candidats ayant présenté une offre (voir conditions dans le règlement de la consultation).
12. Modalités d'obtention du DCE : la consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée sur le site : www.synapse-ouest.com
Le dossier est consultable et téléchargeable gratuitement sur la plateforme sécurisée à l'adresse : www.synapse-ouest.com
Pour tout renseignement complémentaire relatif à la récupération en ligne des pièces du dossier, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de Synapse Ouest (partenaire) au 02 99 55 02 05 qui les aidera à s'enregistrer.
Le DCE est aussi disponible sur simple demande écrite auprès de l'architecte : contact@archi-gory-associes.fr
13. Date limite de réception des offres : les offres seront adressées avant le lundi 23 octobre 2017 à 12 h 00, dans les conditions indiquées sur le règlement de consultation :
- soit par courrier recommandé avec accusé de réception,
- soit par remise en main propre contre récépissé ou tout autre moyen permettant d'accuser réception à date certaine à la communauté de communes du Pays de Pontchâteau - Saint-Gildas-des-Bois, 2 rue des Châtaigniers, 44160 Pontchâteau,
- soit par voie dématérialisée sur : www.synapse-ouest.com
14. Renseignements d'ordre techniques et administratifs :
Maître d'oeuvre : Cabinet Gory & Associés, 2, rue Françoise-d'Amboise, 56200 La Gacilly. Tél. 02 99 08 11 02.
Maître d'ouvrage : communauté de communes du Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas-des-Bois. Tél. 02 40 45 07 94.
15. Date de l'envoi de l'avis à la publication : 29 septembre 2017.
La Présidente, V. MOYON.

Marchés publics

Procédure formalisée

Harmonie habitat

Entretien et nettoyage des parties communes et d'entretien des espaces verts

APPEL D'OFFRES OUVERT

Marché de service

Objet : la présente consultation concerne l'entretien et le nettoyage des parties communes et d'entretien des espaces verts du patrimoine d'Harmonie Habitat. Il s'agit d'un accord-cadre à bon de commande passé pour une période annuelle renouvelable 3 fois.
Les travaux définis ci-dessus font l'objet de 12 lots :
Lot 01 : entretien et ménage des parties communes, secteur Nord.
Lot 02 : entretien et ménage des parties communes, secteur Saint-Herblain.
Lot 03 : entretien et ménage des parties communes, secteur Sud-Est.
Lot 04 : entretien et ménage des parties communes, secteur Ouest.
Lot 05 : entretien et ménage des parties communes, estuaire.
Lot 06 : entretien et ménage des parties communes, Pays d'Ancenis.
Lot 07 : entretien espaces verts, secteur Nord.
Lot 08 : entretien espaces verts, secteur Saint-Herblain.
Lot 09 : entretien espaces verts, secteur Sud-Est.
Lot 10 : entretien espaces verts, secteur Sud-Ouest.
Lot 11 : entretien espaces verts, secteur estuaire.
Lot 12 : entretien espaces verts, secteur Pays d'Ancenis.
Lieu d'exécution : patrimoine Harmonie Habitat (entreprise sociale de l'habitat (ESH) possédant un patrimoine de 5 943 logements familiaux), département de la Loire-Atlantique (44).
L'annonce détaillée est consultable sur le site du maître d'ouvrage : www.harmoniehabitat.org
Adresse à laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être obtenu : DCE téléchargeable gratuit et disponible à retirer :
- soit depuis le site internet : www.harmoniehabitat.org rubrique «appel d'offres en cours»,
- soit auprès d'Helio Graphic (Docuwest), ZI Moulin des Landes, 2, rue Gutenberg, 44980 Sainte-Luce-sur-Loire, tél. 02 51 13 39 39, fax 02.51.13.39.30.
Les frais de reproduction sont à prendre en charge par l'entreprise.
Les pièces du projet seront disponibles à partir du lundi 2 octobre 2017.
Les questions seront à poser pour le : lundi 20 novembre 2017, 16 h 00 au plus tard.
Les réponses aux questions seront apportées le : lundi 27 novembre 2017, 16 h 00 au plus tard.
Date limite de remise des offres : le mercredi 6 décembre à 16 h 00 au plus tard.
Le pli devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par La Poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres, et ce, à l'adresse suivante : Harmonie Habitat, à l'attention de M. le Directeur général, 8, avenue des Thébaudières, BP 70344, 44816 Saint-Herblain cedex.
Date d'envoi à la parution : 28 septembre 2017.

ENFIN UN SITE UNIQUE POUR VOS NOUVEAUX MARCHÉS PUBLICS...
CENTRALEDESMARCHÉS.COM
Votre prochain marché est ici

Avis administratifs

Commune de PONT-SAINT-MARTIN
Déclaration de projet n° 1 emportant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme du lundi 2 octobre 2017 au jeudi 2 novembre 2017 inclus

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2017/URB152 du 11 septembre 2017, le maire de Pont-Saint-Martin, M. Yannick Fétiveau par délégation, a décidé de soumettre à l'enquête publique la procédure de déclaration de projet n° 1 emportant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme.
Le projet de déclaration de projet n° 1 du Plan local d'urbanisme a pour objet de permettre la réalisation d'une salle festive au regard de son intérêt général.
Par décision n° E17000156/44 en date du 7 juillet 2017, M. le Président du tribunal administratif de Nantes a désigné : M. Jean-Claude Havard en qualité de commissaire enquêteur.
Le dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, permettant au public de consigner ses observations et l'exposé des motifs seront mis à disposition du public en mairie de Pont-Saint-Martin, rue de la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit : le lundi, mercredi et jeudi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 00, le mardi de 8 h 45 à 12 h 15, le vendredi de 8 h 45 à 16 h 15, le samedi de 9 h 00 à 12 h 00, pour une durée de 32 jours, du 2 octobre au 2 novembre 2017 inclus.
Le commissaire enquêteur se tiendra également à la disposition du public à la salle de la Charmille de Pont-Saint-Martin, rue des Combes, pour des permanences aux jours et heures suivants :
- le lundi 2 octobre 2017, de 9 h 00 à 12 h 00,
- le vendredi 13 octobre 2017, de 13 h 30 à 16 h 30,
- le samedi 21 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le jeudi 2 novembre 2017, de 14 h 00 à 17 h 00.
Pendant la durée de l'enquête chacun pourra prendre connaissance du dossier sur le lieu de l'enquête susdésigné ainsi que sur le site internet de la commune (www.mairie-pontsaintmartin.fr), et consigner ses observations :
- soit sur le registre de l'enquête déposé à cet effet,
- soit par courrier adressé à l'attention de M. le Commissaire enquêteur : mairie de Pont-Saint-Martin, rue de la Mairie, 44860 Pont-Saint-Martin,
- soit par voie dématérialisée à l'adresse suivante : enquetepublique@mairie-pontsaintmartin.fr
À l'expiration du délai de l'enquête publique, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Il disposera alors d'un délai d'un mois pour transmettre au maire le dossier d'enquête avec son rapport et ses conclusions motivées. Ce rapport sera tenu à la disposition du public à la mairie de Pont-Saint-Martin aux jours et heures habituels d'ouverture, sur le site internet de la commune (www.mairie-pontsaintmartin.fr) et à la préfecture de la Loire-Atlantique pendant une durée d'un an.
Le dossier d'enquête publique et les conclusions du commissaire enquêteur seront ensuite soumis au conseil municipal de la commune de Pont-Saint-Martin. Le conseil municipal se prononcera alors par une délibération sur la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme.

Associations, mairies, organisateurs de spectacles...
Le bon tuyau pour annoncer vos événements !
Une réunion, un spectacle, une manifestation à annoncer ? Pour paraître dans Presse-Océan et maville.com : saisissez votre info sur :
www.infolocale.fr
maville.com Presse Océan

Vie des sociétés

COMPT'ACTES
SARL unipersonnelle
Au capital de 2 000 euros
2, chemin de la Bonne-Galette
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
813 565 470 RCS Nantes

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision en date du 15 septembre 2017 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 3, rue de la Victoire, 44300 Nantes à compter du 15 septembre 2017.
Mention en sera faite au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Experéo AUDIT
4, rue Robert-Schuman
BP 80075
44400 REZÉ

B.D.P. Investissements
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 67, rue Edison
44000 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Nantes du 28 septembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée.
Dénomination : B.D.P. Investissements.
Siège : 67, rue Edison, 44000 Nantes.
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1 500 euros.
Objet : conseils pour les affaires, l'acquisition et la détention de participations dans toutes sociétés civiles ou commerciales. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Stéphane Jean Pierre Georges Gérard demeurant 43, rue du Port-Boyer, 44300 Nantes.
Directeur général : Monsieur François Jean Denis Hurelle, demeurant 67, rue Edison à Nantes 44000.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Pour avis
Le Président.

BLOT COMMERCE

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte SSP en date du 28 septembre 2017 :
Dénomination : Mala.
Forme : société en nom collectif.
Siège social : 4, rue du Chemin-de-la-Ville, 44780 Missillac.
Objet : bar, Française des Jeux, Loto, bimbeloterie, presse, restauration, auquel est annexée une gérance de débit de tabac.
Durée de la société : 99 ans.
Capital social : 10 000 euros.
Gérance : M. Brieuc Coant et Mme Marion Gouin demeurant ensemble 22, rue Albert-Scheweitzer, 35340 Liffré.
Associés tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales : M. Brieuc Coant et Mme Marion Gouin demeurant ensemble 22, rue Albert-Scheweitzer, 35340 Liffré.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Nazaire.

Pour avis
Les Gérants.

Avis administratifs

Communauté de communes
ERDRE-ET-GESVRES (CCEG)

Modification n° 2
du Plan local d'urbanisme (PLU)
de la commune de Nort-sur-Erdre

APPROBATION

Par délibération du 27 septembre 2017, le conseil communautaire a approuvé la modification n° 2 du PLU afin d'ouvrir à l'urbanisation la zone 2AUh du secteur Est du quai Saint-Georges. La délibération d'approbation est affichée pendant une durée d'un mois à la CCEG et en mairie de Nort-sur-Erdre à compter du 3 octobre 2017. Le dossier d'approbation est tenu à la disposition du public au siège de la CCEG et en mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Commune de PONT-SAINT-MARTIN

Déclaration de projet n° 1
emportant mise en compatibilité
du Plan local d'urbanisme
du lundi 2 octobre 2017
au jeudi 2 novembre 2017 inclus

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2017/URB152 du 11 septembre 2017, le maire de Pont-Saint-Martin, M. Yannick Fétveau par délégation, a décidé de soumettre à l'enquête publique la procédure de déclaration de projet n° 1 emportant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme.
Le projet de déclaration de projet n° 1 du Plan local d'urbanisme a pour objet de permettre la réalisation d'une salle festive au regard de son intérêt général.
Par décision n° E17000156/44 en date du 7 juillet 2017, M. le Président du tribunal administratif de Nantes a désigné : M. Jean-Claude Havard en qualité de commissaire enquêteur.
Le dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, permettant au public de consigner ses observations et l'exposé des motifs seront mis à disposition du public en mairie de Pont-Saint-Martin, rue de la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit : le lundi, mercredi et jeudi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 00, le mardi de 8 h 45 à 12 h 15, le vendredi de 8 h 45 à 16 h 15, le samedi de 9 h 00 à 12 h 00, pour une durée de 32 jours, du 2 octobre au 2 novembre 2017 inclus.
Le commissaire enquêteur se tiendra également à la disposition du public à la salle de la Charmille de Pont-Saint-Martin, rue des Combes, pour des permanences aux jours et heures suivants :
- le lundi 2 octobre 2017, de 9 h 00 à 12 h 00,
- le vendredi 13 octobre 2017, de 13 h 30 à 16 h 30,
- le samedi 21 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le jeudi 2 novembre 2017, de 14 h 00 à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête chacun pourra prendre connaissance du dossier sur le lieu de l'enquête susdésigné ainsi que sur le site internet de la commune (www.mairie-pontsaintmartin.fr), et consigner ses observations :
- soit sur le registre de l'enquête déposé à cet effet,
- soit par courrier adressé à l'attention de M. le Commissaire enquêteur : mairie de Pont-Saint-Martin, rue de la Mairie, 44850 Pont-Saint-Martin,
- soit par voie dématérialisée à l'adresse suivante : enquetepublique@mairie-pontsaintmartin.fr

À l'expiration du délai de l'enquête publique, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Il disposera alors d'un délai d'un mois pour transmettre au maire le dossier d'enquête avec son rapport et ses conclusions motivées. Ce rapport sera tenu à la disposition du public à la mairie de Pont-Saint-Martin aux jours et heures habituels d'ouverture, sur le site Internet de la commune (www.mairie-pontsaintmartin.fr) et à la préfecture de la Loire-Atlantique pendant une durée d'un an.
Le dossier d'enquête publique et les conclusions du commissaire enquêteur seront ensuite soumis au conseil municipal de la commune de Pont-Saint-Martin. Le conseil municipal se prononcera alors par une délibération sur la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme.

MARCHÉS PUBLICS : AUTANT DE PLATEFORMES QUE D'ACHETEURS !!
LACENTRALEDESMARCHES.COM
Votre prochaine marché est ici
1 SEUL SITE POUR COLLECTER LES ANNONCES ET LES CAHIERS DES CHARGES

Vie des sociétés

AVIS DE CONVOCATION

Le comité du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Pays de la Mée se réunira le mardi 10 octobre 2017, à 9 h 30, salle du Foyer Rural à Sion-les-Mines.

SOCIÉTÉ ENAID CONSULTING
SARL au capital de 5 000 euros
12, avenue Carnot
44017 NANTES cedex 1
538 922 980 RCS Nantes

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes des décisions extraordinaires du 8 septembre 2017, la société susvisée a décidé de transférer son siège social du 12, avenue Carnot à Nantes (44017) au 12 place Hélène-Boucher, zone d'activités de l'Aéropôle à Ancenis (44150), à compter du 1er septembre 2017.
Les statuts seront modifiés en conséquence et la modification sera faite au RCS de Nantes.

Pour avis
La Gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la société civile immobilière L'Atelier d'en Ô, au capital de 1 000 euros divisé en 1 000 parts sociales de 1 euro chacune, entièrement souscrites en numéraire. Le siège social de la société est situé 6, rue des Bambous à Vertou (44120) et l'objet est l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Karine Ardouin-Clément domiciliée 6, rue des Bambous à Vertou (44120) assure la gérance pour une durée indéterminée. Immatriculation au RCS de Nantes.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 29 septembre 2017, à Nantes.
Dénomination : Les Vins Delaunay.
Forme : société à responsabilité limitée.
Siège social : 117, Le Val Fleury, 44430 Le Loroux-Bottereau.
Objet : achat-revente de produits alimentaires, notamment du vin.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 4 000 euros.
Gérance : M. Florent Delaunay, 14, rue de l'Ile-de-Tahitou, 44980 Sainte-Luce-sur-Loire.
Gérance : M. Yves Delaunay, 117, Le Val Fleury, 44430 Le Loroux-Bottereau.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

L'ATELIER DES NOUVEAUX ARTS
SARL au capital de 5 000 euros
6, rue Magellan
44000 NANTES
811 055 003 RCS Nantes

NON-DISSOLUTION

Par délibération en date du 21 juin 2017, statuant en application de l'article L.223.42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
Mention en sera faite au RCS de Nantes.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Pornic en date du 26 septembre 2017, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Alice.
Siège social : 70, qual Leray, Pornic (44210).
Objet : l'acquisition, la création et l'exploitation de tous fonds de commerce de bar, crêperie, brasserie, restaurant, pâtisserie, traiteur et vente à emporter.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 20 000 euros (apports en numéraire).
Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, trois jours ouvrés avant la date de l'assemblée et de la propriété de ses actions inscrites en compte depuis au moins trois jours.
Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : l'agrément pour les cessions d'actions à des tiers par un associé est donné par les associés.
Président : M. Antonio Batista de Freitas, demeurant 114, route de la Grand-Ville, Saint-Brevin-les-Pins (Loire-Atlantique).
Directeurs généraux : M. Claude Commergnat, demeurant 114, route de la Grand-Ville, Saint-Brevin-les-Pins (Loire-Atlantique),
- Mme Claire Morlighem, demeurant 166, rue de la Bernerie, Pornic (Loire-Atlantique),
- M. Julien Morlighem, demeurant 166, rue de la Bernerie, Pornic (Loire-Atlantique).

Immatriculation : au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Nazaire.

Pour avis
Le Président.

NINJO
SARL unipersonnelle
Au capital de 5 000 euros
22, rue de la Paix-et-des-Arts
44600 SAINT-NAZAIRE
818 414 542 RCS Saint-Nazaire

POURSUITE ACTIVITÉ

Par délibération en date du 25 septembre 2017, le gérant statuant en application de l'article L.223.42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
Mention en sera faite au RCS de Saint-Nazaire.

QUALYTIM RÉNOVATION PATRIMOINE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 3, rue Marceau
44000 NANTES
814 852 265 RCS Nantes

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 20 septembre 2017, l'associé unique de la société à responsabilité limitée Qualytim Rénovation Patrimoine a décidé de transférer le siège social du 3, rue Marceau, 44000 Nantes au 8, rue d'Auvours, 44000 Nantes à compter du 20 septembre 2017 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance.

SELARL CABINET BATAILLE
Wanda BATAILLE
Avocat
1, impasse Pasteur
44110 CHÂTEAUBRIANT
RCS Nantes 822 831 982

SARL MAGTDO
SARL au capital de 8 000 euros
Siège social : ZA Beausoleil
15, rue des Fresnes
44860 SAINT-PAZANNE
RCS Nantes 528 213 713

GÉRANCE

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 1er septembre 2017, Mme Marina Bernard-Cadorel demeurant à Abbaretz (44170), 18, Le Guinchardais, a été nommée en qualité de gérante de la société pour une durée indéterminée, à compter du 1er septembre 2017, en remplacement de M. François Plée et de Mme Céline Roland-Plée, démissionnaires.

La Gérance.

SCI LXVI
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
4, rue de la Petite-Reine
44100 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Nantes du 19 septembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société civile immobilière.
Dénomination sociale : SCI LXVI.
Siège social : 4, rue de la Petite-Reine, 44100 Nantes.
Objet social : l'acquisition d'immeubles ou d'ensembles immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement des immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : M. Sylvain Borbeau, demeurant 4, rue de la Petite-Reine, 44100 Nantes.
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

La Gérance.

e-COSI
Société coopérative et participative
à responsabilité limitée
Au capital variable de 58 000 euros
Immeuble Asturia C, 4, rue Édith-Piaf
44821 SAINT-HERBLAIN cedex
RCS Nantes n° 820 046 662

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 22 septembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire des associés de Scop e-Cosi a décidé de transférer son siège social au 4, avenue Marcelin-Berthelot, 44800 Saint-Herblain et ainsi de modifier l'article 5 de ses statuts comme suit :
Ancien article :
Article 5, siège social : le siège social est fixé à l'immeuble Asturia C, 4, rue Edith-Piaf, 44821 Saint-Herblain cedex.
Il peut être transféré en tout autre lieu par décision des associés statuant à la majorité requise pour la modification des statuts.
Nouvel article :
Article 5, siège social : le siège social est fixé à 4, avenue Marcelin-Berthelot, 44800 Saint-Herblain.
Il peut être transféré en tout autre lieu par décision des associés statuant à la majorité requise pour la modification des statuts.

Pour avis
La Gérance.

HJUC
Société à responsabilité limitée
Au capital de 100 101 euros
Siège social : 3, rue Marceau
44000 NANTES
820 633 626 RCS Nantes

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 20 septembre 2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 3, rue Marceau, 44000 Nantes, au 8, rue d'Auvours, 44000 Nantes, à compter du 20 septembre 2017, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 28 septembre 2017, à Basse-Goulaine.
Dénomination : J&C Fruitet.
Forme : société par actions simplifiée.
Siège social : 305, route des Landes-de-la-Plée, 44115 Basse-Goulaine.
Objet : plomberie, électricité, peinture, revêtement de sol, parquet.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 1 000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant des droits de vote.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : M. Jean Marie Fruitet, 305, route des Landes-de-la-Plée, 44115 Basse-Goulaine.
Directeur général : Mme Cécile Fruitet, 305, route des Landes-de-la-Plée, 44115 Basse-Goulaine.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Le Président.

CABINET LE GALL
Droit des sociétés commerciales
et professionnelles
Fusions et acquisitions
11, rue Le Fayette
44000 NANTES

OCÉANE
Société coopérative agricole
Siège social : Chantemerle
44116 LA CHEVROLIÈRE
391 417 318 RCS Nantes
N° de coopérative : 11687
N° OP : 44 / FL / 2130

AVIS

Suivant décision du conseil d'administration du 16 septembre 2017 :
- il a été pris acte de la démission de la SCEA des Clésons de ses fonctions de vice-président.
- il a été pris acte de la démission du Groupement Maraîcher de la Haute Pommeraie de ses fonctions de vice-présidente.
- la SCEA Beausejour, nouvel administrateur a été désignée vice-présidente,
- la SCEA des Sables, administrateur, a été désignée vice-présidente, de la coopérative Océane.

Pour avis
Le Conseil d'administration.

QUALYTIM
Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 3, rue Marceau
44000 NANTES
803 647 981 RCS Nantes

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision unanime en date du 20 septembre 2017, les associés de la société par actions simplifiée Qualytim ont décidé de transférer le siège social du 3, rue Marceau, 44000 Nantes au 8, rue d'Auvours, 44000 Nantes à compter du 20 septembre 2017 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
Le Président.

MAINE LEXI CONSEIL
Société d'avocats
Inscrite au barreau de Laval
10, avenue Robert-Buron
53000 LAVAL
Tél. 02 90 92 36 53
accueil@c@avocatline.com

AVIS

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 23 août 2017 de la société O.P.J Group, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros dont le siège social est au 20, route de Fontenay, 44350 Guérande, RCS Saint-Nazaire n° 793 704 610, il a été décidé d'augmenter le capital d'un montant de 14 000 euros pour le porter à 15 000 euros, par incorporation de pareille somme sur le compte «autres réserves» et création de 1 400 parts nouvelles de 10 euros qui ont été entièrement souscrites et intégralement libérées. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne rédaction : le capital social est fixé à 1 000 euros (mille euros), divisé en 100 (cent) actions d'une seule catégorie de 10 (dix) euros chacune, libérées de la moitié, numérotées de 1 à 100 et attribuées en totalité à M. Jérôme Audrain, associé unique, en représentation de son apport en numéraire.
Le solde, soit la somme de 500 euros a été entièrement libéré, par simple appel de fonds du président. II - Suite aux décisions extraordinaires de l'associé unique en date du 23 août 2017, le capital a été augmenté par incorporation de réserves, à concurrence de la somme de quatorze mille euros (14 000 euros) pour être porté à quinze mille euros (15 000 euros), par prélèvement de pareille somme sur le compte «autres réserves». En contrepartie, il a été créé mille quatre cents (1 400) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix euros (10 euros), entièrement libérées, et attribuées en totalité à l'associé unique M. Jérôme Audrain.
L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de Saint-Nazaire.

DENIE LAFONT
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social :
SAINT-NAZAIRE (Loire-Atlantique)
Zone de Brais
6, rue Denis-Papin
513 810 291 RCS Saint-Nazaire

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision extraordinaire en date du 25 septembre 2017, l'associé unique a décidé, à compter du 1er octobre 2017, de transférer le siège social de Pornichet (Loire-Atlantique), 11, allée des Jonquilles, à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), zone de Brais, 6, rue Denis-Papin, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

HGF
Société à responsabilité limitée
Au capital de 350 000 euros
Siège social : 3, rue Marceau
44000 NANTES
820 556 603 RCS Nantes

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 20 septembre 2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 3, rue Marceau, 44000 Nantes au 8, rue d'Auvours, 44000 Nantes à compter du 20 septembre 2017, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance.

Découvrez les éditions de
Editions OUEST-FRANCE
Beaux-livres · Maison décoration
Tourisme · Histoire · Cuisine
Loisirs créatifs · Pratique
Nature · Jeunesse
www.editionsouestfrance.fr

Obsèques

ouest-france.fr rubrique Obsèques

Accédez à nos services en ligne : offrande de fleurs, de messes, dons, dépôt gratuit de condoléances en partenariat avec **dansnoscoeurs.fr**

Pour passer un avis : **0 810 060 180** (prix appel local)
Tarifs disponibles sur ouest-france.fr rubrique Obsèques

Les avis d'obsèques du jour *

en Loire-Atlantique

Batz-sur-Mer
M. Gilles STREICHENBERGER
Donges
M. Robert BOUVIER
Grand-Auverné
Mme Marie-Anne CARUDEL
Grandchamps-des-Fontaines
Mme Marie-Thérèse COUSSEAU
La Chapelle-sur-Erdre
M. Jean DUMONT
Le Pouliguen
M. Michel GAYOU
Les Couëts
M. Gérard BAUDOUIN
Missillac
Mme Odette RETAILLEAU
Nantes
M. Jean-François BOHEAS
M. Jacques BRISSET
Mme Jeannine CHARLOPIN
Mme Françoise JOSSE
M. Patrick KERMARREC
M. Maurice LEMASSON
M. Jacques MAUGE
Mme Jacqueline PERRIN
Pontchâteau
Mme Stéphanie LE HENAFF
Saint-Brevin-les-Pins
M. Charles GUIDOUX
Sainte-Luce-sur-Loire
Mme Yvonne LE GARGASSON
Sainte-Marie
Mme Rosanna JOUBERT
Saint-Herblain
Mme Danielle JAMES
Saint-Joachim
M. Henri MOYON
Saint-Lyphard
Mme Berthe LEGAL
Saint-Nazaire
Mme Jeannine DE JÉSUS
Mme Jacqueline LECOCQ
Mme Marie-Marguerite MENANT
M. Jean NICOLAS
Savenay
Mme Odette FOURNIER

dans les autres départements

Avezé (72)
M. Michel FOUCHER
Bégrolles-en-Mauges
M. Joseph DURAND
Féral
Mme Suzanne PONTILLON
Ingrandes-Le Fresne-sur-Loire
Mme Olga CHAUVEAU
Orée-d'Anjou
Mme Françoise GRAVELEAU

(*) ayant fait l'objet d'un avis d'obsèques ou de décès ce jour dans le journal

Les cérémonies célébrées aujourd'hui *

en Loire-Atlantique

Blain
14 h 30 : Mme Huguette GÉRARD, en l'église. PF Couroussé
Bonnoeuvre
11 h 00 : Mme Chantal RABU, en l'église. PF Garcia
Bouaye
14 h 30 : M. Gilles MARTIN, en l'église. PF Arnaud-Gallais
Bouée
10 h 30 : Mme Germaine MAUGENDRE, en l'église. PF Lacoste
Châteaubriant
10 h 30 : M. Jimmy TESSIER, en l'église Saint-Nicolas. PF Castel Funéraire
Herbignac
15 h 00 : Mme Antoinette CRUSSON, en l'église. PF Fauchet
La Baule
15 h 30 : M. Jacques CARRÉ, au crématorium. PFG Services Funéraires
La Bernerie-en-Retz
15 h 00 : M. Georges DOUSSET, en l'église. PF Allain
La Chevrolière
14 h 30 : Mme Claudine BONHOMME, en l'église. Espace Funéraire Du Lac Gautier
Le Remaudière
15 h 00 : M. Robert SUTEAU, en l'église. PF Gérard
Machecoul-Saint-Même
11 h 00 : M. Claude LAUGERE, en la chapelle du Calvaire. PF Thomas
Nantes
10 h 00 : Mme Danièle CAILLOCE, en l'église Saint Clément, . PF de la Miséricorde
15 h 30 : M. Jacques GRUAIS, en l'église Saint-Etienne de Bellevue. Roc Eclerc
15 h 30 : M. Jacques MAUGE, au crématorium du Parc. Roc Eclerc
Orvault
14 h 30 : M. Fernand GUYARD, en l'église de Sainte-Bernadette. PF de la Miséricorde-Cusseau
Pierric
10 h 30 : Mme Marie-Madeleine LEVANT, en l'église. PF Garcia
Pornic
11 h 00 : M. Constant BONINI, en l'église Saint-Gilles. PFG Services Funéraires
Saint-Nazaire
14 h 00 : Mme Thérèse LERAY, en l'église de Méan. PFG
16 h 30 : M. Fernand JUGUET, au crématorium. PF Lecreux

(*) ayant fait l'objet d'un avis dans le journal.

Ouest-France vous offre encore plus de services
Offrir des messes ou des fleurs à un défunt directement depuis **ouest-france.fr** rubrique Obsèques

Avis d'obsèques

Batz-sur-Mer
Neuilly-sur-Seine (92), Caen (14)
Chantilly (60), Los Angeles

À ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part avec tristesse du décès de

Monsieur
Gilles STREICHENBERGER
Professeur agrégé de médecine.

survenu le 30 septembre 2017, à l'âge de 84 ans.
Nathalie et Frédéric,
Dorothée et Gilles,
Olivier et Nelly,
Laurent et Hillary, ses enfants;
accompagnés de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les obsèques seront célébrées **samedi 7 octobre 2017, à 11 heures, en l'église Saint-Guénolé de Batz-sur-Mer.**
Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PFG, Le Croisic, 02 40 23 00 17.

Donges, Campbon

Marie, son épouse;
Patrick,
Christine et Jean-Paul Meignen, ses enfants;
ses petits-enfants et leurs conjoints, ses arrière-petits-enfants,
ses belles-soeurs, son beau-frère,
ses neveux et nièces vous font part du décès de

Monsieur Robert BOUVIER

survenu à l'âge de 86 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée **jeudi 5 octobre 2017, à 10 h 30, en l'église de Donges**, suivie de la crémation à 13 h 30, au crématorium de Saint-Nazaire.
M. Bouvier repose à la chambre funéraire de Savenay.
La famille remercie son médecin traitant, ses infirmières et son kinésithérapeute, ses voisins ainsi que l'ADP de Prinquiau pour leur gentillesse et leur dévouement.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Atlantique,
Savenay, 02 40 56 97 98.

Fontaines, Doix, L'Île-d'Elle
Saint-Rémy, Le Gué-de-Velluire
La Rochelle, Bressuire, Maillezais

Annie et Guy Girard,
Marie-Ange et Michel Coirier,
Michèle et Claude Pillet,
Marie-Claude Lubrano,
Jean-Luc et Fabienne Mercier,
Jacky Mercier et Sandrine,
Christophe et Nathalie Mercier,
ses enfants;
ses petits-enfants et
ses arrière-petits-enfants ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Marcel MERCIER

survenu dans sa 94ème année

La cérémonie religieuse sera célébrée **mercredi 4 octobre 2017, à 15 heures, en l'église de Fontaines.**
Marcel repose à l'EHPAD de Doix.
La famille remercie sincèrement l'ensemble du personnel de l'EHPAD pour son accompagnement et son dévouement.
Pas de plaques.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Espace Funéraire Vinet-Brémand,
Fontenay-le-Comte, 02 51 69 02 28.

Obsèques à suivre

ouest france

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Loû
Président d'honneur : M. Louis Estrangin.

Société « Ouest-France », S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 300 000 €.
Siège social : 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9.
Tél. 02 99 32 60 00 - Fax 02 99 32 60 25.
www.ouest-france.fr
Facebook.com/ouest.france
Twitter : @OuestFrance

Président du Comité éditorial :
M. François Régis Hutin.

Directeur de la publication :
M. Louis Échelard.

Rédacteur en chef :
M. François-Xavier Lefranc.

Principale associée : SIPA (Société d'investissements et de participations), contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste (association loi 1901), présidée par Jacques Duquesne.

Membres du Conseil de Surveillance :
MM. David Guiraud, Président,
Michel Camdessus, Vice-Président,
Mmes Christine Blanc-Patin, Valérie Cottereau,
Annabel Desgrées du Loû, Laurence Méhaignerie,
MM. Denis Boissard, Bruno Frappat,
SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou,
Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

Membres honoraires :
Mlle Yvonne Le Goaziou, M. François-Xavier Hutin,
M. Georges Coudray.

Membres du Directoire :
M. Louis Échelard, Président,
M. Matthieu Fuchs,
Vice-Président, Directeur Général,
M. Jean-Paul Boucher,
Mme Jeanne-Emmanuelle Hutin-Gapsys,
M. Philippe Toulemonde.

Bureaux parisiens : 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00.

Publicité extralocale : 366 SAS
Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale : Précom
Tél. 02 99 26 45 45.
www.precom.fr

Commission paritaire n° 0620 C 86666
N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9 ; SIGL, Parc d'activité de Tournebride, 44118 La Chevrolière ; Société des publications du Courrier de l'Ouest, 4, bd Albert-Blancholin, 49000 Angers.
Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni à partir de 75 à 100 % de fibres recyclées. Une part de ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/37/001 et par NSI sous le numéro FR/037/01 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Tirage du 3 octobre 2017 : 703 375

Abonnez-vous !
Vous pouvez recevoir le journal papier dès 7h30 et accéder aux services numériques Ouest-France.
abo.ouest-france.fr
ou
appelez au 02 99 32 66 66
du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h30.